



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-474

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 21 janvier 2025, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2024-474

Objet : Règlement modifiant le Règlement numéro 2019-341 concernant le Plan d'urbanisme de la Municipalité de Sainte-Martine afin de modifier la délimitation de l'aire d'affectation « Récréative » concernant le Bois Martin

Ce règlement est entré en vigueur le 20 février 2025, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 17 mars 2025

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

